

Le 27 juin 2013



SNUipp-FSU Ile de France

Contact pour les SNUipp de l'Ile de France :  
Charlotte Boeuf et Pascal Houdu, Co-secrétaires généraux SNUipp-FSU 92  
SNUipp-FSU 92  
3 bis rue W. Rochet  
92 000 NANTERRE  
01 47 24 16 40  
[snu92@snuipp.fr](mailto:snu92@snuipp.fr)

**Monsieur le Ministre  
de l'Éducation Nationale**  
110, rue de Grenelle  
75007 PARIS

Objet : notes éliminatoires au CRPE externe 2013

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous alerter sur la situation de candidats aux CRPE de la session 2013 qui se sont vus attribuer une note éliminatoire à l'une des épreuves orales d'admission.

En effet nous avons été sollicités dans notre Académie par de nombreux candidats au concours qui, malgré une note générale supérieure au dernier admis, ont été éliminés après avoir obtenu 0 à l'une des questions des épreuves orales. Ces candidats, qui dans un contexte difficile de réforme de la formation, se sont engagés dans la préparation au concours et sont parvenus jusqu'aux épreuves d'admission, ne comprennent pas ce résultat alors que l'ensemble de leurs notes sont correctes. Cette situation est particulièrement préjudiciable dans certains de nos départements très largement déficitaires qui devront, dès la rentrée, embaucher des contractuels parmi lesquels de nombreux recalés au concours de la session 2013.

Il n'est évidemment pas question ni de contester l'entrée dans le métier par un concours forcément sélectif, ni de recruter à n'importe quel prix, ni de remettre en cause l'intégrité des jurys de concours qui restent souverains de leur décision. Mais il n'est pas possible de laisser une telle situation sans réponse.

Rappelons le contexte actuel qui malgré le taux de chômage croissant, montre le peu d'attractivité pour le métier d'enseignant, renforcé par le manque de dispositifs pour permettre une véritable démocratisation de l'accès à la profession.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir intervenir afin que puisse être réexaminée la situation de ces candidats.

En attente de réponse de votre part, veuillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre attachement envers le service public d'Éducation.

Les sections SNUipp-FSU d'Ile de France